

Ecrit par le 3 avril 2025

Achats de Noël : près des 2 tiers des habitants de la Région Sud vont privilégier les petits prix



La conjoncture économique et la perte de pouvoir d'achat incitent les habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à faire des arbitrages dans leurs dépenses. À quelques semaines de Noël, [Ankorstore](#), la plateforme professionnelle qui connecte plus de 300 000 commerçants à 30 000 marques en Europe, a réalisé une étude en partenariat [avec l'institut Yougov](#) sur le comportement d'achat des Français et leur budget pour Noël.

Noël, une période de stress financier pour les habitants de la région

Selon l'étude* [d'Ankorstore](#), Noël est une source de stress pour 54% des habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une proportion légèrement supérieure à la moyenne nationale (51%).

À quel moment débiter ses achats de Noël ? Les habitants de la région sont partagés. Si 38% se montrent prudents en déclarant commencer leurs achats plus de deux mois avant le jour J, ils sont aussi

Écrit par le 3 avril 2025

41% à s'y prendre dans les dernières semaines.

Le budget le plus faible de l'Hexagone

Côté budget, les habitants de Paca débourseront 472€ en moyenne pour leurs achats de Noël (cadeaux, décoration, repas, etc.), soit 57€ de moins que la moyenne française (529€). Il s'agit tout simplement du budget moyen le plus faible sur l'ensemble des régions hexagonales.

Une situation budgétaire anticipée par les commerces de proximité qui se montrent prudents. En effet, ils sont 71% à penser que les consommateurs n'augmenteront pas leur budget pour les fêtes. Dans le détail, 41% des commerçants envisagent même une dépense inférieure à l'an dernier et 30% misent sur un panier similaire.

Prévoyants, 55% des commerçants déclarent également être attentifs à leur stock pour ne pas s'exposer financièrement, et 33% indiquent même le limiter et favoriser le réassort de dernière minute.

Les habitants de Paca prennent des mesures pour préserver leur budget

Si 51% des sondés déclarent que leur budget sera équivalent à celui de l'an dernier, l'inflation devrait limiter leur pouvoir d'achat et le nombre de produits accessibles avec ce même montant. Dans ce contexte, ils redoubleront d'efforts pour préserver leur budget de Noël.

Pour cela, ils seront majoritairement attentifs aux prix puisque 60 % des Provençaux (vs 58% au national) déclarent privilégier les achats à petits prix ou avec des promotions.

Au-delà, trois autres pistes sont plébiscitées cette année par les habitants de Paca afin de garder la maîtrise de leur budget :

- 67% des répondants déclarent ainsi que la première solution pour gérer leur budget pendant les fêtes de fin d'année est d'étaler leurs dépenses. Un chiffre légèrement supérieur à la moyenne nationale (63%).
- 61% des habitants de Paca envisagent également de réduire leur budget cadeaux (60% au national). En revanche, ils préfèrent ne pas toucher au budget alimentaire pour les fêtes (45%). Celles-ci sont généralement l'occasion de grands repas en famille et entre amis, et les Provençaux ne sont pas prêts à rogner sur ce poste de dépense.
- Pour 54% des habitants de la région, la 3e option privilégiée consiste à n'offrir des cadeaux qu'aux enfants, qui restent donc préservés des arbitrages autour des postes de dépenses. Une autre singularité de la région, 50% des Français ayant choisi de réduire le budget alimentaire en troisième choix.

Les commerces indépendants, symbole du consommer mieux pour les habitants de la Région Sud ?

Bien que les centres commerciaux, les grandes enseignes et les sites de vente en ligne restent plébiscités pour les achats de Noël, cette année près d'1 habitant de la région sur 2 (48%) envisage de faire une partie de ses achats dans un commerce de proximité. Une nouvelle encourageante pour ces derniers qui sont 21% à considérer que la concurrence des géants de la distribution et du e-commerce sera la principale difficulté en cette fin d'année, légèrement derrière la diminution du pouvoir d'achat (27%).

« Noël reste un moment important pour les Français. »

Ecrit par le 3 avril 2025

Lily Cadell, general manager France d'Ankorstore

Pourquoi choisir les commerces de proximité ?

1. Pour des questions de praticité (plus proche du domicile, moins de monde, etc.) pour 58% (vs 51% au national).
2. Pour favoriser les produits locaux (Made In France, production régionale, etc.) pour 52% (idem au national).
3. Pour favoriser le commerce de proximité pour 50% (vs 49% au national).

Au global, un quart des habitants de Paca (25%) envisage de privilégier les achats locaux et régionaux pour les fêtes de Noël.

« Notre étude révèle que Noël reste un moment important pour les Français, observe [Lily Cadell](#), general manager France d'Ankorstore. Dans un contexte économique difficile, ceux-ci sont prêts à faire de nombreux efforts et à prendre des mesures spécifiques afin de maintenir un budget dédié aux fêtes de fin d'année. S'ils font particulièrement attention aux prix et aux promotions, on constate qu'ils restent malgré tout attachés aux commerces de proximité. Dans ce contexte, les commerçants restent tout de même confiants et ajustent leur stock et leur offre au plus près des attentes des consommateurs. »

**Méthodologie : Sondage auprès des Français : Étude Yougov pour Ankorstore réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 16 au 17 octobre 2023, auprès d'un échantillon national représentatif de 2018 personnes âgées de 18 ans et plus.*

Crédit immobilier : la fête est finie

Ecrit par le 3 avril 2025



Après 4 années records avec des taux de crédits immobiliers autour de 1%, le début de l'année 2023 a mis fin à cette euphorie dans le secteur immobilier. Ainsi, selon le dernier observatoire du crédit immobilier de [Meilleurtaux](#), la hausse des taux observée depuis quelques mois et la baisse de l'offre des biens et des crédits ont conduit au fort ralentissement que nous observons aujourd'hui. La guerre en Ukraine, la crise énergétique ont entraîné une reprise très forte et très rapide de l'inflation, qui a poussé la Banque centrale européenne à relever à plusieurs reprises ses taux directeurs contribuant ainsi à renchérir le coût de l'argent de manière très rapide.

« Après l'euphorie, le marché est aujourd'hui atone avec une baisse de la demande, de l'offre et des restrictions bancaires fortes avec une baisse de la demande qui s'accroît au cours du second trimestre 2023, » constate Mael Bernier, porte-parole de Meilleurtaux.com.

Finis les taux à 1%, en juin 2022, la très grande majorité des barèmes bancaires se situaient entre 1,50% et 1,90%. En juin 2023, près de 80% des barèmes dépassent les 3,70% sur 20 ans.

Ecrit par le 3 avril 2025

Le point sur les taux

Emprunt 200 000€	Taux moyen 20 ans	mensualité HA	Coût du crédit
2012	3,90%	1201	88 848
2013	3,35%	1145	74 695
2014	3,01%	1110	66647
2015	2,40%	1050	52 021
2016	1,83%	996	38 978
2017	1,70%	984	36 063
2018	1,62%	976	34 280
2019	1,40%	956	29 421

Evolution des taux : que s'est-il passé entre juin 2022 et juin 2023 ?

La bonne nouvelle c'est que la stabilisation des OAT entraîne un écart qui devient de plus en plus favorable aux banques avec les taux des crédits aux particuliers ce qui va les pousser à prêter plus ; par ailleurs, le taux d'usure, une nouvelle fois revu à la hausse atteint en juillet 2023, 5,09% sur les prêts sur 20 ans et plus. Une autre bonne nouvelle car il apparait plus en phase avec les taux pratiqués sur le marché. Rappelons-le, le taux d'usure, c'est le taux maximum légal tout compris (taux mais aussi assurance, garantie, frais etc...).

Ecrit par le 3 avril 2025

Le point sur les taux

Emprunt 200 000€	Taux moyen 20 ans	mensualité HA	Coût du crédit
2020	1,35%	951	28 325
2021	1,00%	920	20 749
Janvier 2022	1,20%	933	23 976
Avril 2022	1,50%	965	31 622
Juillet 2022	2%	1011	39 429
Octobre 2022	2,50%	1060	54 353
Janvier 2023	3,00%	1109	66 207
Mars 2023	3,20%	1129	71 038
Juillet 2023	3,80%	1191	85 837

Qu'en est-il du pouvoir d'achat immobilier des ménages français ?

L'impact de la hausse des taux : en janvier 2021, près de 70% des ménages avaient un taux d'endettement inférieur à 35% et seulement 22,13% supérieur à 40%. Sur les derniers mois et avec l'augmentation des taux, la situation se complique nettement.

En octobre 2022, 58,14% avaient un taux d'endettement inférieur à 35%, 13,47% entre 35% et 40% et 28,39% à plus de 40%.

En juin 2023, à peine un dossier sur 2 restent sous la barre des 35% d'endettement, c'est-à-dire finançables alors qu'un tiers dépassent les 40% d'endettement.

Ecrit par le 3 avril 2025

Coût du crédit et revenus nécessaires

Pour un prêt de 200 000€ sur 20 ans

	Taux	Mensualité ass comprise*	Revenus mensuels nets nécessaires
Janvier 2022	1,20%	994€	2 840€
Octobre 2022	2,50%	1 116€	3 190€
Mars 2023	3,20%	1 186€	3 380€
Juin 2023	3,80%	1 248€	3 560€

Si on se projette maintenant sur ce qui nous attend à la rentrée, à savoir des taux autour de 4%, la part des finançables va encore diminuer. En effet, l'impact est immédiat car pour un prêt de 200 000 euros sur 20 ans, les revenus mensuels nets nécessaires seront de 3 650 euros, pour une mensualité de 1 269 euros.

« Pour compenser la hausse des taux entre 2022 et 2023, il faut gagner 25% de plus ! »

Ainsi, entre janvier 2022 et septembre 2023, les ménages français auront perdu en moyenne entre 50 000 et 60 000 euros de capacité d'emprunt. Un autre exemple, en janvier 2022, pour des revenus nets de 4 000 euros et avec un taux aux alentours de 1,20%, la capacité d'emprunt du ménage était de 282 000 euros. En juin 2023, avec les mêmes conditions de départ et un taux à 3,80%, elle s'élève à 224 500 euros. En septembre 2023 la capacité d'emprunt sera à 221 000€.

Ecrit par le 3 avril 2025

La réalité pour les ménages

Pour des revenus nets de 4000€ mensuels		
	Taux	Capacité d'emprunt
Janvier 2022	1,20%	282 000€
Octobre 2022	2,50%	251 000€
Mars 2023	3,20%	236 000€
Juin 2023	3,80%	224 500€
Septembre 2023	4%	221 000€

En moyenne entre 50 et 60 000€ de perdus pour les ménages en 18 mois !

« Entre 2021 et juin 2023, la part des dossiers finançables est passée de 70% à 55%. Il est indéniable qu'avec le contexte économique actuel et la hausse des taux, le pouvoir d'achat des ménages est très impacté. Pour un prêt de 200 000€ sur 20 ans, les mensualités ont augmenté et afin de compenser cette hausse, entre les 2 périodes de référence, il faudrait gagner 25% de plus ou espérer que la valeur des biens s'effondre de 25%, analyse Mael Bernier. Malheureusement aucune de ces solutions n'est réellement crédible. »

« Après 2022 qui a été une année charnière, l'année 2023 marquera sans doute le secteur immobilier comme l'année de la bascule, poursuit Maël Bernier. Finie l'euphorie, la hausse des taux grève les capacités d'emprunt et cette hausse n'est pas terminée, nous attendons 4% pour la rentrée. Par ailleurs, les dernières recommandations du HCSF, sont totalement insignifiantes et ne permettront pas de fluidifier le marché. La situation semble donc bloquée entre acheteurs qui attendent une hypothétique chute des prix, affaiblis par la baisse incessante de leur capacité d'emprunt et des propriétaires vendeurs de plus en plus rares. Pour conclure, il faut rappeler que la hausse des taux des 18 derniers mois ne se compenserait qu'avec une baisse des prix de 25%, c'est un scénario totalement improbable alors que la demande de logements ne cesse d'augmenter et que la construction est à l'arrêt ou presque. »

Ecrit par le 3 avril 2025

Inflation : zoom sur la flambée des prix alimentaires

Alimentation : zoom sur la flambée des prix

Évolution du prix moyen des denrées alimentaires sélectionnées en France entre mars 2022 et 2023

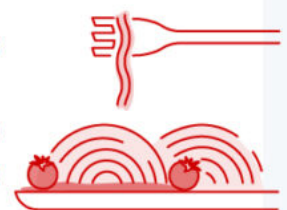
Petit-déjeuner

Baguette	+9,3 %
Beurre	+23,8 %
Céréales petit-déj.	+15,8 %
Café, thé & cacao	+15,1 %



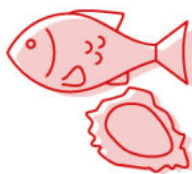
Plat de pâtes

Pâtes alimentaires *	+20,9 %
Légumes frais **	+29,3 %
Viande	+13,9 %
Sauces et condiments	+17,9 %



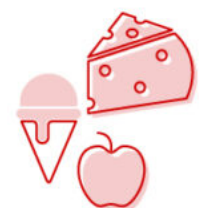
Poissons & Fruits de mer

Poissons frais	+10,0 %
Fruits de mer frais	+6,5 %



Laitages & Desserts

Fromage et laits caillés	+20,3 %
Yaourt	+21,3 %
Crèmes glacées et sorbets	+16,1 %
Fruits frais	+10,1 %



* et couscous ** hors tubercules

Sources : Insee, calculs Statista



statista

Ecrit par le 3 avril 2025

En France, les prix des produits alimentaires ont flambé de 16 % en mars par rapport à l'année dernière et constituent le principal moteur de l'[inflation](#). D'après les données du suivi de l'[Insee](#), la hausse des prix de l'alimentation s'est accélérée le mois dernier (après +15 % mesuré en février).

Comme le détaille notre infographie, l'inflation est plus ou moins importante selon les types de produits : les plus touchés étant les produits frais et de base. En mars, les prix des légumes frais (hors tubercules) étaient en hausse de 29 % sur un an et ceux des fruits frais de 10 %. Les prix des pâtes alimentaires, des céréales, de la viande et des produits laitiers (fromage, beurre) ont également subi une augmentation importante, de 14 % à 24 %.

Les raisons de l'inflation alimentaire sont multiples. D'une part, on peut citer les effets de la guerre en Ukraine, qui a provoqué des hausses inévitables sur certaines matières premières (huile de tournesol, [céréales](#), etc.). D'autre part, la hausse des prix de l'énergie a impacté l'agriculture, puisque beaucoup de productions végétales, comme les tomates, sont cultivées sous serre et nécessitent une forte consommation énergétique (gaz).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Un état des lieux de la situation en mars 2022 est consultable [ici](#).

Le pouvoir d'achat dans les pays européens

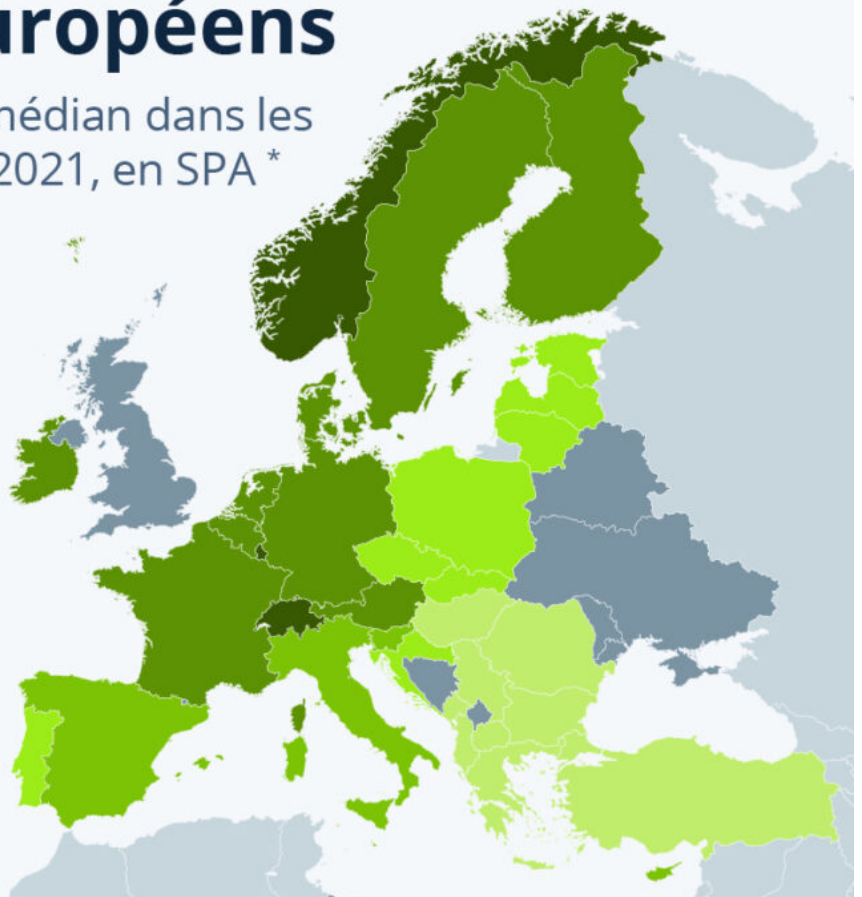
Ecrit par le 3 avril 2025

Le pouvoir d'achat dans les pays européens

Revenu disponible médian dans les pays européens en 2021, en SPA *



- ≥ 25 000
- 20 000 - 24 999
- 15 000 - 19 999
- 10 000 - 14 999
- < 10 000
- Pas de données



UE 18 019

* SPA = Standard de pouvoir d'achat : unité monétaire artificielle effaçant les écarts de coût de la vie. 2021 ou dernière année disponible.

Source : Eurostat



statista

En 2021, le revenu disponible médian par habitant dans l'Union européenne était d'environ 18 000 en standard de [pouvoir d'achat](#) (SPA) - une unité monétaire artificielle de référence permettant d'effacer les différences de coût de la vie entre les pays. Cela signifie que 50 % des habitants de l'UE gagnaient plus que ce montant et que 50 % gagnaient moins.

Ecrit par le 3 avril 2025

Le revenu disponible médian varie du simple au triple entre les États membres, allant de plus de 30 000 SPA par an au Luxembourg à moins de 9 000 SPA en Roumanie.

Comme le montre notre carte basée sur les [données](#) d'Eurostat, c'est en Europe du Nord et de l'Ouest que les populations bénéficient du pouvoir d'achat le plus élevé, notamment au Luxembourg (32 100 SPA), en Norvège (27 800 SPA), en Suisse (26 100 SPA) et aux Pays-Bas (24 500 SPA). La [France](#) se situe également dans la tranche supérieure européenne, avec un revenu disponible médian de 20 054 SPA par an.

À l'inverse, c'est au Sud et à l'Est du continent que le pouvoir d'achat médian est le plus faible, notamment en Roumanie (8 700 SPA), en Bulgarie (9 300 SPA), en Grèce (9 900 SPA) et en Hongrie (9 900 SPA).

De Claire Villiers pour [Statista](#)

Inflation : quels produits alimentaires ont le plus augmenté ?

Ecrit par le 3 avril 2025

Alimentation : zoom sur la flambée des prix

Évolution du prix moyen des denrées alimentaires
sélectionnées en France entre octobre 2021 et 2022

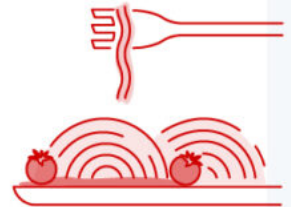
Petit-déjeuner

Baguette	+6,1 %
Beurre	+18,8 %
Céréales petit-déj.	+11,8 %
Café, thé & cacao	+11,9 %
Fruits frais	+8,0 %



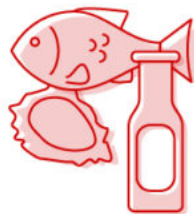
Spaghettis bolognese

Pâtes alimentaires	+21,2 %
Tomates	+35,5 %
Oignons	+4,2 %
Viande	+12,5 %



Poissons & Fruits de mer

Poissons frais	+13,8 %
Fruits de mer frais	+7,5 %
Sauces et condiments	+13,0 %



Raclette

Pommes de terre	+7,8 %
Fromage	+14,8 %
Charcuterie *	+11,2 %
Crudités **	+34,1 %



* Viande séchée, salée ou fumée ** Légumes frais (hors tubercules)

Sources : Insee, calculs Statista



En France, l'[inflation annuelle](#) a dépassé les 10 % dans les supermarchés cet automne. D'après les données du suivi de l'[Insee](#), la hausse des prix de l'alimentation s'est nettement accélérée au mois d'octobre : +12,0 % sur un an, après +9,9 % en septembre.

Comme le détaille notre infographie, l'inflation est plus ou moins importante selon les types de produits :

Ecrit par le 3 avril 2025

les plus touchés étant les surgelés et les produits frais, davantage impactés par le coût de l'énergie. En octobre, le prix des légumes frais (hors tubercules) était en hausse de 34 % sur un an, et celui du poisson frais et du beurre de respectivement 19 % et 14 %. Hors produits frais, les aliments à base de [blé](#) - pâtes, couscous, céréales de petit déjeuner, etc. - ont également enregistré une hausse importante cette année.

L'un des principaux facteurs contribuant à l'inflation des produits alimentaires est le coût des matières premières énergétiques. Les cultures sous serre, plutôt énergivores, sont ainsi particulièrement impactées par la flambée du [gaz](#). Cela s'observe par exemple avec les tomates, dont 90 % de la production est réalisée sous serre en France, et qui ont vu leur prix augmenter de plus de 35 % par rapport à l'année dernière.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

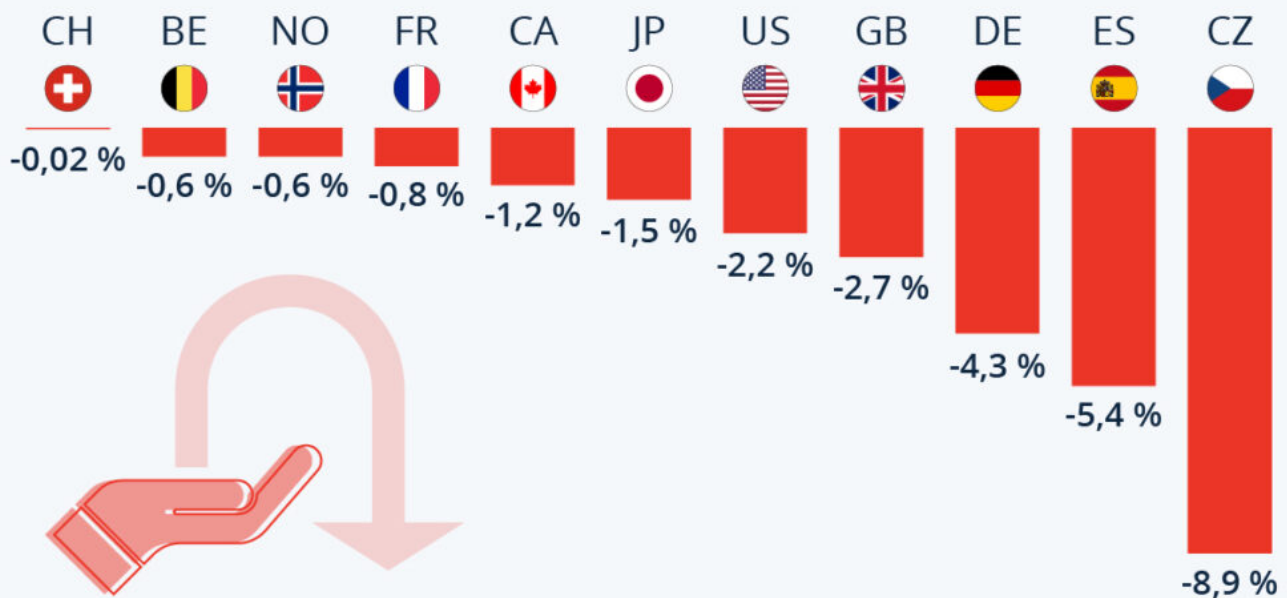
Un état des lieux de la situation en mars 2022 est également consultable [ici](#).

La hausse des salaires ne rattrapera pas l'inflation

Écrit par le 3 avril 2025

Pouvoir d'achat : les salaires réels en baisse

Évolution de la rémunération réelle par salarié dans une sélection de pays de l'OCDE (en glissement annuel au T3 2022)



Basée sur la comparaison du volume de biens/services que les ménages peuvent acheter avec leurs revenus. Moyenne nationale, varie selon les revenus.

Source : OCDE



statista

Les [salaires](#) augmentent, mais ils sont loin de rattraper l'inflation. Si les négociations salariales ont pu aboutir à des hausses de salaires cette année, les augmentations resteront en moyenne nettement en-deçà de la hausse des prix dans de nombreux pays, comme le confirment des données publiées par l'OCDE dans son dernier [rapport](#) sur la situation macroéconomique.

Ecrit par le 3 avril 2025

La [guerre en Ukraine](#) a sensiblement fait grimper les prix, en particulier ceux de l'énergie, accentuant les tensions inflationnistes à une période où le coût de la vie augmentait déjà rapidement dans le monde. En conséquence, les conditions financières internationales se sont nettement durcies cette année et les perspectives des marchés du travail restent incertaines. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la progression moyenne des salaires a été moins rapide que l'inflation, réduisant le pouvoir d'achat des ménages malgré les mesures prises par les gouvernements pour atténuer l'impact de la flambée des prix alimentaires et de l'énergie.

Comme le montre notre graphique, la Suisse fait partie des rares économies analysées qui semblent pour le moment plutôt épargnées. En France, la baisse moyenne des salaires réels de l'ensemble des salariés - tous secteurs et niveaux de revenus confondus - se situait à près de 1 % en glissement annuel au troisième trimestre 2022. Chez nos voisins allemands et espagnols, la diminution du pouvoir d'achat était encore plus marquée, avec une baisse des revenus réels respective d'un peu plus de 4 % et 5 % à l'échelle nationale. Plusieurs facteurs expliquent les écarts que l'on peut constater entre les pays, comme les différences d'[exposition à l'inflation](#), mais également en matière de protection sociale et de niveau de revenus.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Le Grand Avignon remet des chèques pour alléger votre facture d'eau

Ecrit par le 3 avril 2025



Le Grand Avignon offre un coup de pouce au pouvoir d'achat de ses habitants avec les « chèques eau » qui permettent aux personnes en difficulté financière d'alléger leur facture d'eau. « Les enveloppes ont été doublées depuis 2020. Il faut donc en faire bénéficier un maximum d'utilisateurs », explique Patrick Sandevor, vice-président du Grand Avignon délégué à l'eau potable et à l'assainissement collectif.

Cette année, deux nouveautés viennent s'ajouter à ce dispositif. Désormais, plusieurs aides peuvent être accordées par an, à l'appréciation des Centres communaux d'action sociale (CCAS) des communes du Grand Avignon. Maintenant, l'utilisateur mensualisé peut également bénéficier de l'aide.

Pour bénéficier d'un chèque, il faut :

- Être abonné à titre particulier et titulaire d'un contrat actif pour une résidence principale.
- Avoir une consommation d'eau « adaptée à la composition du foyer », sur la base d'une consommation raisonnée, c'est à dire 40 m³ par an et par personne présente dans le foyer.
- L'utilisateur doit s'acquitter d'au minimum 10% de sa facture pour pouvoir bénéficier de l'aide.

Pour faire la demande de cette aide, l'utilisateur doit se rendre au CCAS ou dans la mairie de sa commune avec une facture d'eau recto/verso à son nom, un justificatif d'identité et le livret de famille ou un justificatif de la validité du séjour pour les étrangers, des justificatifs de ressources tels qu'une allocation chômage, des prestations CAF, des indemnités, etc. Le CCAS s'occupe ensuite de toutes les démarches

Ecrit par le 3 avril 2025

auprès de la société Eau Grand Avignon et la régularisation se fera automatiquement sur le compte de l'utilisateur.

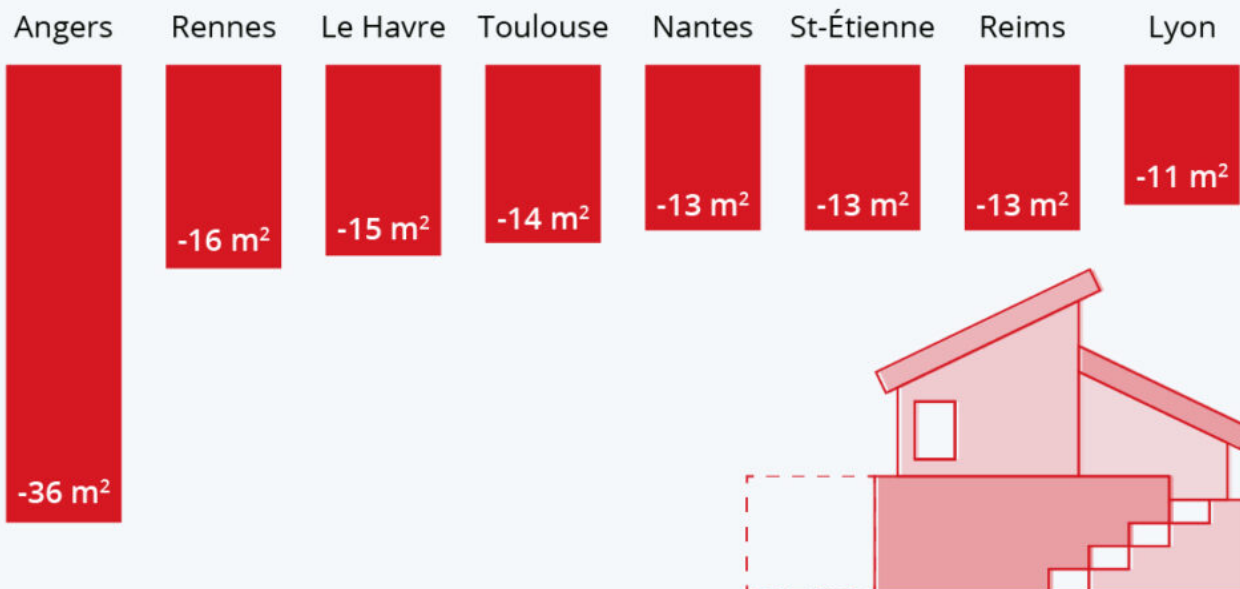
V.A.

Pouvoir d'achat immobilier : une pièce perdue en 5 ans

Ecrit par le 3 avril 2025

Pouvoir d'achat immobilier : une pièce perdue en 5 ans

Baisse moyenne de surface habitable qu'un ménage peut acheter dans une sélection de villes entre 2017 et 2022 *



* Pour un remboursement de crédit de 1 000 €/mois sur 20 ans à des taux moyens de 1,65 % en 2017, 1,50 % en 2019 et 1,25 % en 2022. Étude réalisée dans 18 grandes villes françaises.

Source : Meilleurtaux.com



statista 

Le [marché de l'immobilier](#), comme bien d'autres secteurs, a subi d'importantes évolutions suite à la pandémie de Covid-19. Si l'attractivité des taux des crédits a permis à de nombreux Français de devenir propriétaires au cours des dernières années, le pouvoir d'achat immobilier a néanmoins globalement baissé entre 2017 et 2022.

Ecrit par le 3 avril 2025

D'après une étude de la société de courtage [Meilleurtaux](#) réalisée dans 18 grandes villes françaises, la surface habitable qu'un ménage peut acheter a diminué en moyenne de 10 mètres carrés en cinq ans, soit l'équivalent d'une chambre de taille standard. Ces calculs se basent sur un remboursement de crédit de 1 000 euros par mois, une capacité d'emprunt sur 20 ans et les taux moyens durant la période étudiée (1,65 % en 2017, 1,50 % en 2019 et 1,25 % en 2022).

Comme le révèle notre graphique, la baisse de superficie moyenne finançable est particulièrement marquée dans plusieurs villes de province localisées dans l'ouest. Réputée pour sa qualité de vie et située à 1h30 de Paris en [TGV](#), Angers a été prise d'assaut pendant la crise sanitaire, ce qui a participé à l'explosion du [prix des logements](#). La capitale de l'Anjou a ainsi connu une diminution de pouvoir d'achat correspondant à 36 mètres carrés de surface habitable entre 2017 et 2022, soit le plus fort déclin de l'étude. Derrière Angers, on retrouve Rennes, Le Havre, Toulouse, ou encore Nantes, avec une baisse moyenne comprise entre 13 et 16 mètres carrés sur cinq ans.

En comparaison, la perte de pouvoir d'achat immobilier est plus modeste à Paris, soit environ 4 mètres carrés depuis 2017. « Paris reste évidemment une ville très chère pour l'immobilier », souligne Maël Bernier, porte-parole de Meilleurtaux, « mais la superficie moyenne finançable ne baisse finalement pas énormément. En cause : le Covid, qui a également fait son effet avec de nombreux urbains qui ont opté pour les villes secondaires ».

Deux villes font figure d'exception dans l'étude : Le Mans et Nîmes, ces dernières ayant vu leur surface moyenne d'achat augmenter de respectivement 6 m² et 1 m² entre 2017 et 2022.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Pouvoir d'achat : Avignon baisse les tarifs de ses restaurants scolaires

Ecrit par le 3 avril 2025



La ville d'Avignon met en place de nouveaux tarifs des restaurants scolaires pour les enfants avignonnais inscrits en école publique, par une modification de la méthode de calcul. Appliquée progressivement, cette évolution se fera en trois temps, selon trois taux d'efforts* appliqués à la rentrée 2022, rentrée 2023 pour atteindre son impact maximal en 2024. La mairie envisage à ce terme une "augmentation du pouvoir d'achat pour près de 95% des familles".

Anciennement plafonnés à 2,95€, les tarifs des repas cantiniers se basaient sur de forts effets de seuils, entraînant de grandes inégalités pour une population avignonnaise dont 47% vit avec moins de 1325€ de revenus mensuels.

566 enfants concernés par la gratuité contre 5 aujourd'hui

Dès la rentrée 2022, le tarif sera plus individualisé en intégrant le taux d'effort au coefficient CAF de la famille. Un plancher à 0€ sera mis en place pour toutes les familles disposant d'un coefficient CAF inférieur ou égal à 300 (soit environ 900€ par mois avec 2 enfants) et le plafond restera à 2,95€, sans

Ecrit par le 3 avril 2025

augmentation depuis 2015. Avec ce 'recalcul', ce sont au total 566 enfants qui seront concernés par la gratuité des repas à la cantine dès 2022 contre 5 aujourd'hui, et 57% en 2024 qui déjeuneront pour un tarif inférieur ou égal à 1€. Seules 3% des familles paieront à la rentrée 2024 le prix maximum contre 43,7% aujourd'hui.

"Le but est d'accueillir plus d'enfants et d'avoir un système beaucoup plus juste et égalitaire," souligne Cécile Helle, maire d'Avignon.

Quelques exemples de tarifs pratiqués dans des villes moyennes françaises.

Un coût important pour la Ville

Mais si les tarifs baissent pour les familles avignonnaises, le coût réel du repas lui reste à 6€. Un coût pris en charge par la ville d'une valeur de 450 000€ à 500 000€, sans compter les éventuelles dépenses liées à du nouveau personnel, nécessaire pour encadrer et nourrir le nombre d'enfants en plus.

"On met en place ce système progressivement parce qu'on veut pouvoir anticiper, ne pas se retrouver en difficulté, notamment face au renchérissement des produits alimentaires," exprime la maire.

Ces changements entraînent une modification nécessaire du processus aux repas. Désormais, les familles devront réserver un mois à l'avance contre 72h au plus tard aujourd'hui.

Objectif : 100% BIO

Une mesure qui modifie la planification des familles mais qui permet également une diminution du gaspillage pour les cantines qui depuis 2020 ne consomment aucun plastique, sont uniquement équipées en inox, et qui servent à 52% des produits aux composants issus de l'agriculture biologique ou locale. Pour l'instant, le but est d'atteindre 60% de composantes BIO, locales, et labellisées.

"On veut aller plus loin que 60% puisque le plan local pour le climat qui va être adopté en juin à horizon 2026 a pour vision d'atteindre les 100%," explique la Maire.

Pour le moment, la Ville s'entoure de fournisseurs tels que [les jardins de solène](#) pour les légumes, qui elle-même est en relation avec des agriculteurs locaux, ainsi que [local en bocal](#) pour les soupes. Pour le fromage, le pain, ou encore la salade, ce sont également par des fournisseurs locaux que les cuisines sont servies. Ces partenariats permettent de limiter le surgelé et fournir des produits frais.

Un double enjeu de solidarité et de santé publique qui comble des mesures préalablement mises en place comme les petits-déjeuners un mercredi matin par mois dans les REP (Réseaux d'éducation prioritaire), gratuits et mis en place sur le temps scolaire pour certaines classes (maternelles, grande-section, CP et CM2).

**Selon l'INSEE, le taux d'effort est le rapport entre la somme des dépenses liées à l'habitation principale et les revenus des ménages. Les dépenses comprennent pour les propriétaires les remboursements d'emprunt pour l'achat du logement, la taxe foncière et les charges de copropriété.*

Ecrit par le 3 avril 2025



Croustille, la mascotte des cantines d'Avignon, Claude Nahoum, premier adjoint délégué à la ville éducative, culturelle et solidaire, Cécile Helle, maire d'Avignon, et Christian Rocci, conseiller délégué à l'agriculture, à la restauration scolaire et à la cause animale.